



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E117048

VALABLE JUSQU'AU 07/10/2023

ÉDITÉ LE 20/09/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/1998

Forme juridique : SAS

Capital : 1 121 232

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY 301340584

Siret : 301 340 584 06902

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 58 763 113

Assurance Responsabilité Civile :

AXA CSA XFR0068041LI / XFR0067549LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : ENGIE HOME SERVICES (AGENCE)

Sigle : CGST SAVE
123 RUE FRANÇOISE SAGAN
59450 SIN LE NOBLE

Téléphone : 03 27 88 02 06

Fax : 03 27 96 61 77

Portable :

Site Internet : engie-homeservices.fr

E-mail : gladice.kenfack@engie.com

Responsabilité légale :

BIGAUD YANNICK ALEX RENE PRÉSIDENT / LEFORT FREDERIC DIRECTEUR GÉNÉRAL / NICOLLE CLAUDE CHEF D'AGENCE

Effectif moyen : 37

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	15/09/2021
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	08/12/2021
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	15/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	08/12/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	08/12/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLÉMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.